

ANNEXE N° 4

**EVALUATION DU COÛT DES ATTENTATS EN CORSE**

(Source : Secrétariat Général Aux Affaires Corses)

Un certain nombre de précisions méthodologiques sont nécessaires à la lecture de ce tableau :

Il ne peut donner **qu'une valeur indicative** du coût des attentats en Corse (les périodes d'étude diffèrent selon les administrations)

Il **minore le coût réel des attentats** : d'une part, certains services de l'Etat (Justice, Police et Gendarmerie) ne sont pas pris en compte et d'autre part, ni les dépenses supportées par les propriétaires des bâtiments loués par l'Etat à des tiers ou à des collectivités locales, ni le remboursement par les assurances dans certains cas ne sont comptabilisés.

SERVICE	MONTANT	OBSERVATIONS
Intérieur – Préfecture et Sous Préfectures	1.200.000 F <sup>1</sup>	Reconstruction Sous Préfecture de SARTENE : 0,3 MF
Education Nationale	4.316.331 F	Rectorat et 2 Inspections d'Académie depuis 1983
Trésor Public	7.100.000.F	(depuis 1973) hors remise en état du matériel du département informatique 6,6 MF (1986)
Services Fiscaux	8.190.794 F	+ 6,3 MF pour la reconstruction de l'hôtel des impôts e Bastia
Douanes	4.826.938 F	+ 20 MF environ pour la vedette des douanes d'Ajaccio qui a du être remplacée
INSEE	50 000 F	peu significatif
Agriculture	600.000 F	
Equipement	32.000.000 F	+ reconstructions
Formation professionnelle	80.000 F	
Affaires Maritimes	2.000.000 F	+ 2 vedettes Affaire Maritimes environ 15 MF
DIREN	100.000 F	
ANPE	650 000 F	
TOTAL	+ de 60.000.000 F	Total reconstructions et rachats

<sup>1</sup> Couvert par les assurances à hauteur d'environ 0,9 MF